

## CONSEIL ED CLESCO DU LUNDI 20 MAI 2019 14 H D155

14 présents + 4 procurations

### ➤ Accueil et présentation des nouveaux membres

Mme Flora Bastiani – MCF Philosophie- Représentante de la Commission Recherche de l'UT2J- (excusée)

ainsi que les doctorants nouvellement élus

### ➤ Informations sur l'attribution des CDU en juillet prochain

- Conseil de l'ED pour les attributions des CDU (au nombre de 8 comme l'an passé à l'UT2J + 2 à l'UPS (à confirmer) : **Jeudi 4 juillet 2019 toute la journée**  
Date de la Commission UPS : **Mercredi 26 Juin à 10 heures**
- 1 CDHandicap Clesco classée 1<sup>er</sup> pour l'UT2J en attente du classement ministériel en juin prochain
- Dépôt dossiers CDU au plus tard le **01 juillet avant midi** dans le bureau de la Responsable du Service des Etudes Doctorales (après sélection au sein du Laboratoire)
  - Est proposé de remettre à l'ordre du jour du prochain Conseil ED, le nombre de CDU attribué à chaque laboratoire en fonction de la pondération
- Date limite Soutenance Mémoire M2 pour candidature CDU CLESCO : **mercredi 26 juin 2019**

### ➤ Renouvellement de la direction de l'ED

Myriam De Leonardis annonce qu'elle ne candidatera pas pour un second mandat. Elle mettra un terme à sa fonction de Directrice et à sa carrière le 30 septembre 2020, donc un appel à candidature au poste de la Direction de l'Ecole Doctorale CLESCO est lancé pour octobre 2019 ...

Il est demandé aux Directions des Unités de diffuser l'information afin de solliciter des nouvelles candidatures à ce poste de Direction de l'ED CLESCO.

Un mail leur sera adressé et sera à diffuser.

### ➤ Campagne SMID

[Les dossiers de candidature](#) pour le SMID 2019 sont à déposer au secrétariat de l'ED CLESCO avant le **Vendredi 7 juin 2019, 16 heures**.

Le Bureau de l'ED examinera les dossiers de SMID le **13 juin à 11 heures** dans le bureau de la Direction

Pour rappel : les Doctorants de l'UPS peuvent candidater.

Budget de 3 000 euros envisagé pour le soutien à la mobilité internationale des doctorants

➤ **Comité de Suivi de Parcours Doctoral** : il est décidé que celui-ci soit reporté en **Septembre 2019**

Convocation et questionnaires seront envoyés en juillet 2019

➤ **Questions diverses**

- Rappel sur la prise en charge de l'impression papier des thèses :

l'Arrêté 2016 prévoit que l'Etablissement prend en charge ces frais.

La CR a décidé que cette impression devait être financée par la dotation globale reçue par les Laboratoires à condition que cette impression soit effectuée au sein du service Imprimerie de l'UT2J.

Tous les Laboratoires prennent en charge cette impression (excepté EFTS à ce jour).

Des départements abondent aussi (ex : en Psychologie).

- Il a été voté que l'Avis du Comité de Suivi de thèse est nécessaire pour l'inscription en 3<sup>ème</sup> année pour les étudiants financés (à plein temps).

Les doctorants cette année en 3<sup>ème</sup> année ont ce comité de suivi facultatif mais il est vivement conseillé.

Pour les étudiants non financés (à temps partiel), le CST doit avoir eu lieu avant la 4<sup>ème</sup> réinscription.

- Il y aura 2 Commissions de Dérogation d'Inscription comme l'an passé en **Septembre** et **Novembre** (les dates seront mises sur le site prochainement).

- Rappel du détail du Budget de 12 500 euros dont dispose l'ED CLESCO.  
Il sera notifié sur le rapport de l'HCERES que ce budget est au minima et qu'il sera difficile de faire mieux avec moins.

➤ **Evaluation HCERES Bilan/Projet**

L'Etablissement demande une lecture des rapports provisoires des ED et laboratoires pour le 23 mai pour une remontée définitive de l'Etablissement en Juillet ou Septembre.

Il est demandé des données aux Directions d'Unités :

- Le nombre d'HDR dans les Unités depuis 2014 pour chaque année,
- Le nombre de MCF non HDR dans les Unités afin d'avoir le nombre potentiel d'encadrants et co-encadrants,
- Le nombre de Doctorants salariés dans l'Enseignement Primaire et Secondaire,

Les 2 tableaux demandés par l'HCERES sont projetés et commentés par la Directrice de l'ED CLESCO avec échanges sur les chiffres et les argumentaires (Comité d'Ethique, Règlement Intérieur, Site, Comité Suivi, Harmonisation des pratiques avec UPS – Auditions CDU-, ...).

Le rapport, une fois finalisé, sera diffusé aux membres du Conseil et aux Directions des Unités.

Il faudra constituer une liste précise de Doctorants Représentants qui seront auditionnés lors de la visite de l'HCERES.

La séance est levée à 17h00.